



ATB = antibiothérapie

- (1) **Contact proche** : Personnes vivant sous le même toit ; enfants et personnels de crèche / garderie
- (2) **Contact occasionnel** :
  - Scolaire / Professionnel : personnes partageant la même classe / bureau / équipe
  - Loisir : personnes partageant plusieurs fois par semaine les mêmes activités
  - EHPAD : patient / personnel recevant ou donnant des soins / partageant les mêmes activités
- (3) **Sujet protégé** :
  - Nourrisson ≤ 11 mois ayant reçu 2 doses de vaccin
  - Enfant > 11 mois ayant reçu 3 doses de vaccin dont la dernière dose remonte à moins de 5 ans
  - Patient > 16 ans ayant reçu une dose de vaccin depuis moins de 5 ans
- (4) **Sujet à risque** :
  - Nourrisson incomplètement vacciné
  - Patient avec pathologie respiratoire chronique, immunodéprimé, femme enceinte
  - Patient en contact avec ces sujets fragiles

Cas en collectivité = prévenir l'ARS  
EHPAD : isolement gouttelette